

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA DÉTERMINATION ET LA PATIENCE...

À notre grand regret, depuis le 22 février 2017, dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération, notre Ville ne pouvait plus délivrer les cartes nationales d'identité (CNI). Depuis lors, la majorité n'a eu de cesse de se battre lors de longues négociations avec l'État pour pouvoir délivrer de nouveau les CNI. Nous avions d'ailleurs alerté le nouveau député de notre circonscription, Dominique Da Silva.

La bonne nouvelle étant arrivée fin novembre, notre commune pourra les délivrer ainsi que les passeports biométriques au cours du premier trimestre 2018. Ces démarches se feront à l'Espace accueil (16 rue Pasteur – derrière la Poste). Nous tenons à remercier les nombreux habitants qui se sont mobilisés en signant la pétition, un poids non négligeable dans l'aboutissement de nos démarches. Nous excusons ceux qui, un peu trop vite, passent leur temps à commenter notre gestion soi-disant catastrophique. La preuve en est ! N'écoutez pas les ragots. Il est plus facile de parler que d'agir !

AVEC LA PERSÉVÉRANCE...

Même si la Ville n'a pas réussi à obtenir une deuxième fleur, elle garde sa première. Tout a été mis en œuvre par les Services Techniques et notamment les espaces verts pour prétendre au prix mais malheureusement, ce ne sera pas pour cette année. Cette labellisation comprend de nombreux critères dont entre autres : la motivation, la valorisation de la commune par le végétal et le fleurissement, les moyens de gestion pour entretenir le patrimoine en respectant la biodiversité et les ressources naturelles (eau), les actions pour embellir le cadre de vie (entretien de la voirie, le mobilier urbain, la propreté...)...

La marche était un peu haute en 2017 mais la Ville retiendra sa chance pour obtenir sa deuxième fleur en 2020. La persévérance étant notre maître mot, nous relèverons ensemble le défi !

... VIENT LA RÉUSSITE COLLECTIVE

Une réussite magistrale pour notre Téléthon qui, cette année, a récolté plus de 45 000 euros. Nous félicitons tous les bénévoles et tous les Saint-Briciens ayant participé à cette grande manifestation. BRAVO à toutes et à tous.

La majorité et moi-même vous souhaitons une excellente année 2018 pleine de bonheur, de réussite et surtout de santé !

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Une motion lourde de conséquences pour Saint-Brice sur le plan des finances surtout en ces temps de disette...

Saint-Brice, alors membre de la Communauté de communes de l'Ouest de la Plaine de France, avait transféré il y a quelques années ses équipements sportifs à la CCOFP avant de fusionner avec la CAVAM, devenant la communauté d'agglomération Plaine Vallée. Aussi, la CAPV a décidé de restituer les équipements sportifs (tennis, terrain synthétique et vestiaires de la Solitude, le COSEC, Lionel Terray) à Saint-Brice. Prétendant le manque de moyens financiers, l'intercommunalité n'a pas assuré l'entretien, laissant ces équipements, pour certains, dans un état de quasi-abandon. Aujourd'hui, les estimations les plus optimistes laissent présager 1,2 à 1,4 M€ de travaux de remise en état. Nous craignons que ces montants soient volontairement sous-estimés. Il est loisible de rappeler que Saint-Brice n'a eu que peu de retours de services au vu de l'importance de sa contribution financière depuis des années à l'intercommunalité. Domont, au contraire, a su aisément tirer parti de l'intercommunalité, refaisant notamment à neuf ses équipements sportifs...

Comment expliquer un tel fiasco sinon par l'absence totale d'implication du Maire et des élus de la majorité qui, siégeant à la CAPV, n'ont jamais défendu les intérêts de Saint-Brice.

De même, le développement économique de notre ville est en perte de vitesse avec les grands projets structurants à Grosly (ZAC de 24 000 m²) et d'Ézanville en plus de l'agrandissement du centre commercial de Moisselles.

Mais que font M. Lorand et son équipe ? Rien ou presque, Aucun dossier, Aucune initiative. Pas davantage d'anticipation de l'avenir... et des années précieuses perdues qui, en définitive, coûteront cher aux Saint-Briciens... et laisseront notre ville enclavée entre des territoires en plein essor. Reprendre la main au sein de l'intercommunalité et sortir de cet état de léthargie, tel est le projet que nous défendons avec force depuis des années pour rendre à Saint-Brice sa place de leader au sein de la CAPV. Que cette nouvelle année soit pour chacun porteuse d'espoir, d'amitié et de solidarité.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas
(Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM)

CARNET

Naissances

Pablo BARREIROS, le 25 octobre
Donna GUIMESE, le 29 octobre
Isis BALDARA GABA, le 2 novembre
Victor DIRIL, le 5 novembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Vladia NUYTTENS et Camille AVIAS, le 25 novembre
Evelien IOLKOWSKI et Souad SANNAK, le 9 décembre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Jean-Michel RENARD, 80 ans, le 14 octobre
Ilana HEZEZ, 13 ans, le 26 octobre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts/sapins :

mardi 9 janvier



Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 15 janvier
 - axe est de la RD 301 : mardi 16 janvier
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : mardi 6 février
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : mardi 6 mars

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

DOMONT
CINEMA